



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Nombre de conseillers :

En exercice: 15
Présents : 15
Votants : 15
Absents : -excusés : 1
Procurations : 1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025_04_03

Objet : Affectation du résultat 2024 du budget principal de la commune

L'an deux mille VINGT CINQ, le 14 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, M. ROCHER Dominique, Mme MASIN Claudie, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, Mme CHASSAGNE Annie, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle, M. DELAIRE Claude, M. BIBENS Sylvain conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme PARET Aurélie

Exclus :

Procurations : Mme PARET Aurélie à Mme FLEURY Aurore

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2024 décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	39 342,99
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	395 843,94

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	1 501 511,56
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	27 605,39

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	578 277,59
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'Investissement peut donc être estimé à :	0,00
--	------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par , soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
---	------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	423 449,33
---	------------



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Nombre de conseillers :

En exercice: 15
Présents : 15
Votants : 15
Absents : -excusés : 1
Procurations : 1

A Lussac, le 14/04/2025

Le Maire,

Didier GATINEL

